

SAINT-LYS *le Mag'*



Centenaire

GRANDE 14 18 GUERRE



Édito

Il y a 100 ans, fut signé l'armistice de la première guerre mondiale, la der des der comme diront ceux, revenus des combats qui durèrent 4 ans.

Le bilan humain fut extrêmement lourd. Aujourd'hui, les derniers combattants ont disparu et nous devons leur rendre hommage.

Le fascicule que vous avez entre les mains, proposé par le pôle culturel de la ville de Saint-Lys sous la direction de Mr Jean-Charles Facchini, se veut pédagogique, ludique et ouvert.

Il participe à ce devoir de mémoire dont nous devons faire preuve, encore et toujours, pour ne jamais oublier ceux qui, par leur courage et leur ténacité, ont œuvré et donné leur vie pour que notre pays soit celui qu'il est aujourd'hui : libre, égalitaire et fraternel.

A vous de vous plonger dans ces pages et d'y trouver l'envie d'aller plus loin, de chercher des informations complémentaires pour revivre l'histoire et comprendre comment les Saint-Lysiens engagés dans ce conflit, ont impacté notre commune.

Très bonne lecture à tous.

Serge DEUILHÉ
Maire de Saint-Lys

Saint-Lys et la Première Guerre mondiale

Il y a un siècle cette année, l'armistice qui entra en vigueur le 11 novembre 1918 mit fin à la Première Guerre mondiale au bout de cinquante-et-un mois d'une guerre déclenchée le 2 août 1914, qui provoqua la mort de treize millions de personnes à travers le monde dont 1.350.000 soldats français.¹

Sur le millier d'habitants qui vivaient à Saint-Lys durant la Première Guerre mondiale, notre commune compta trente-neuf soldats tués sur les champs de bataille : c'est le nombre de noms qui figurent sur les monuments aux morts communaux de l'hôtel-de-ville et du cimetière.

Si l'on ajoute à ce chiffre les natifs de notre village qui habitaient une autre commune au moment de leur incorporation sous les drapeaux, nous aboutissons au nombre de cinquante-trois tués saint-lysiens, d'origine ou domiciliés, pour ces quatre années de guerre.

Grâce aux recherches qui ont été effectuées pour la réalisation de ce numéro spécial – recherches dont nous allons tout d'abord expliquer la méthode –, nous allons essayer de mieux vous faire connaître les parcours de ces soldats, leurs destins et les souffrances auxquelles ils ont consenti pour conserver à notre pays sa liberté et ses valeurs.

Nous parcourrons ensuite les rues de notre commune afin de connaître les lieux de mémoire de la Grande Guerre qui demeurent à Saint-Lys – bien que notre commune ait été située à 650 km du front –, un siècle après cette grande page d'histoire.

A – Les soldats de Saint-Lys décédés en 1914-1918

I/ - Les « Poilus » : comment retrouver leur trace ?

1)- Un trésor dans ma maison ?

En France, de 1914 à 1918, près de 8 millions d'hommes² (pour environ 40 millions d'habitants³) furent mobilisés pour combattre sur le front ou participer à l'effort de guerre. Si bien que la plupart d'entre-nous avons un aïeul qui participa à la Première Guerre mondiale.

Un siècle plus tard, il peut ne rester de lui qu'une empreinte matérielle plus ou moins ténue datant de l'époque de la Grande Guerre, conservée dans les greniers ou les papiers de familles : lettres envoyées du front, photographies, objets (artisanat de tranchées, médaille, casque, etc.). Parfois, hélas, le souvenir de cet ancêtre combattant est même perdu.

Comment, dans ce cas, parvenir à retrouver sa trace ?

L'enquête commence chez vous !

Demandez tout d'abord aux membres de votre famille, parents et grands-parents, s'ils ont le souvenir d'un aïeul qui aurait participé à la Première Guerre mondiale.

Complétez vos investigations à domicile en examinant les papiers de famille, les cartons et malles remisés dans la cave ou le grenier et susceptibles de contenir des « reliques » d'un ancêtre ayant participé à la Première Guerre mondiale. Livrets de famille et livrets militaires anciens – lorsqu'ils ont été conservés bien sûr – vous fourniront des pistes pour connaître l'identité de l'aïeul qui vivait à l'époque de la Grande Guerre et qui, par conséquent, fut probablement concerné par le premier conflit mondial.

2)- Vive internet !

Que vos premières recherches aient été fructueuses ou pas, elles ne pourront évidemment pas se limiter au domicile familial. Des services d'archives publiques (municipales, départementales, militaires,...) possèdent sûrement un certain nombre d'informations en rapport avec le thème de votre enquête.

Qui plus est, grâce aux moyens technologiques actuels, une quantité très importante de documents ont été numérisés et sont consultables directement en ligne à partir de nombreux sites web, que nous allons à présent évoquer.

La « porte d'entrée » pour une recherche nominative dans toute la France est constituée par le site « Grand Mémorial », mis en place par le Ministère de la Culture : <http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>.

Il constitue une base nationale rassemblant les données de plusieurs sites web et donne de très intéressantes informations qui permettront, dans de nombreux cas, de fournir les premières pistes de recherche en vue d'une enquête plus approfondie.

Indispensable dans toute recherche sur le thème, notamment, de la Grande Guerre, le site « Mémoire des Hommes », créé par le Ministère des Armées, donne accès à une quantité impressionnante d'informations historiques : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>.

Des bases nominatives peuvent être interrogées sur les thèmes suivants :

- . Première Guerre mondiale.
- . Seconde Guerre mondiale.
- . Guerre de Corée.
- . Guerre d'Indochine.

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom TOURON
Prénoms Jean
Grade Sergent
Corps 21^e R. Infanterie
N° 0309 au Corps. — Cl. 1906
Matricule. 734 au Recrutement Coulouste
Mort pour la France le 25 Sept 1914
à Bois des Chavalières, Meuse
Genre de mort tué à l'ennemi
Né le 12 juil 1884
à Saint-Lys Département 11^e Sarthe
Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°. }

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le 31 Mai 1915
à Coulouste (11^e Sarthe)
N° du registre d'état civil _____

260-703-1022. [20134]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Exemple de document que l'on trouve sur le site web <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/> : fiche de décès remplie par l'autorité militaire concernant le soldat saint-lysien Jean TOURON, tué en Meuse le 25 septembre 1914 à l'âge de 30 ans. Il repose dans son caveau de famille au cimetière du Village, à Saint-Lys.

- . Guerre d'Algérie, combats du Maroc et de la Tunisie.
 - . Théâtres des opérations extérieurs et Opérations extérieures.
 - . Sépultures de guerre (accès direct : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=44&titre=sepultures-de-guerre>). Cette base permet de retrouver le lieu de sépulture des soldats tombés au front et qui reposent dans des nécropoles militaires et dans des carrés militaires au sein de cimetières communaux (mais elle ne recense pas ceux qui sont inhumés dans les caveaux de familles ou dans les concessions communales au sein d'un cimetière civil).
 - . Équipages et passagers des navires de la Compagnie des Indes.
- Ce site permet également de faire des recherches relatives aux unités engagées dans la Première Guerre mondiale, à partir de deux sources de première importance :
- . Les journaux des unités.
 - . Les historiques régimentaires.

L'enquête peut passer également par l'examen des noms gravés sur les monuments aux morts des communes. Outre la lecture directe des inscriptions sur un monument en particulier, il est vivement recommandé de consulter deux sites particulièrement instructifs à cet égard :

- <https://monumentsmorts.univ-lille.fr/> : créé par l'université de Lille 3, il vise à réaliser un inventaire exhaustif des monuments aux morts de France et de Belgique. Au-delà de ce recensement, les historiens cherchent à « construire, avec la base de données ouverte à tous, un outil de travail destinée à mener une recherche plus large sur une problématique émise par des historiens de la guerre. Cette recherche doit mener à "une histoire totale" du monument qu'il faut interroger comme un "révélateur" des sensibilités locales et des "identités des territoires." »
- <http://www.memorialgenweb.org/> : projet collaboratif géré par des bénévoles et alimentés par des passionnés, ce site donne accès à une quantité très importante de données diverses : soldats tombés pendant les divers conflits, lieux de sépulture, photographies, etc.

Il existe, pour le fameux champ de bataille du Chemin des Dames, un « Mémorial virtuel » se proposant « de réunir dans un même lieu de mémoire les dizaines de milliers de combattants de toutes nationalités morts au Chemin des Dames pendant la guerre de 1914-1918, que leurs corps reposent ou non dans l'Aisne » : <http://www.memorial-chemindesdames.fr/>. Un soldat né à Saint-Lys, Marc CASSAGNADE, y est notamment référencé.

Pour des recherches élargies aux autres pays belligérants :
 Il peut être consulté avec profit les sites web des organismes britannique (<https://www.cwgc.org/>), américain (<https://www.abmc.gov/>), italien (http://www.difesa.it/Il_Ministro/ONORCADUTI/Pagine/default.aspx) et allemand (<http://www.volksbund.de/home.html>) chargés de l'entretien des sépultures de guerre de leurs ressortissants respectifs.

Le Comité International de la Croix Rouge (CICR) a créé le site <https://grandeguerre.icrc.org/fr> qui permet la consultation de cinq millions de fiches numérisées se rapportant aux internés et prisonniers de guerre (civils et militaires) de toutes nationalités entre 1914 et 1918. Il est à noter que deux soldats saint-lysiens sont morts en captivité.

II/ - À la recherche des combattants saint-lysiens dans la Grande Guerre

Comme nous l'avons déjà indiqué, 53 soldats saint-lysiens, de naissance ou de résidence, sont tombés sur les champs de bataille de la Grande Guerre. Leurs noms sont indiqués sur les monuments aux morts de nos villes et de nos villages.

Mais comment retrouver, par exemple, les noms des soldats qui ont été mobilisés et qui, par bonheur, ont échappé à la mort (au combat, ou du fait d'une maladie contractée en service) et ont poursuivi leur vie après le conflit ? Le nombre de mobilisés saint-lysiens (ici aussi, de naissance ou de résidence) a pu être évalué à 238 hommes environ. Pour les identifier, il a été nécessaire de commencer par les actes de naissance de l'état civil de la commune de Saint-Lys, en sélectionnant la période allant de 1860 à 1900, c'est-à-dire celle durant laquelle sont nés les hommes qui eurent l'âge de combattre entre 1914 et 1918. Chaque nom relevé a ensuite été comparé aux listes des registres matricules : « Chaque conscrit se voyait attribuer un numéro de matricule, correspondant au numéro de la page du registre tenu par l'armée dans lequel toute sa carrière militaire était inscrite : un document de suivi individuel extrêmement riche pour les chercheurs intéressés par les soldats de la Première Guerre mondiale. »⁴

Des informations particulièrement précieuses nous sont également fournies par les recensements nominatifs de population de 1911 et 1921 : « La loi du 21 juillet 1791 exige que soit tenu dans chaque commune un registre de population. Ce cahier a été tenu dans beaucoup de localités rurales et renouvelé annuellement jusqu'en 1836. La circulaire du 10 avril 1836 du ministère de l'Intérieur institue le premier recensement national familial et individuel. Ces recensements sont réalisés en principe tous les cinq ans depuis 1836 sauf pendant les années de guerre. Ainsi celui de 1871 a été reporté en 1872 et ceux de 1916 et 1941 supprimés. »⁵ Nous disposons ainsi de la liste des saint-lysiens qui vivaient dans notre commune trois ans avant le conflit, et du nom de ceux qui y retournèrent après la guerre.

Ce processus – parfois long et fastidieux il est vrai ! – a donné de très intéressants résultats, dont voici les étapes expliquées « pas à pas ».

En Haute-Garonne, les archives de l'état civil – entre autres – ont été numérisées intégralement depuis leur origine (à partir du XVI^e siècle pour certaines d'entre elles,

dont Saint-Lys) jusqu'à l'année 1912 incluse. L'avantage est double :

La consultation des documents originaux (tant ceux conservés aux ADHG que dans les services d'archives des communes) est désormais interdite, ce qui permet d'assurer à ces derniers des conditions de conservation optimales, qui ne seraient pas atteintes si leur manipulation répétée par le public et les chercheurs était toujours autorisée.

Leur contenu est accessible, téléchargeable et imprimable via le web partout dans le monde.

Basées à Toulouse dans le quartier du Pont des Demoiselles, en bordure du Canal du Midi, les ADHG disposent donc d'un site web qui s'est avéré particulièrement utile pour nos recherches : <http://archives.haute-garonne.fr/>.



À partir de la page d'accueil, il faut accéder à la rubrique « Chercher » / « Archives numérisées » :

Ensuite, après avoir cliqué sur l'icône « Etat civil », il faut sélectionner la commune « Saint-Lys », puis recenser tous les hommes nés entre 1860 et 1900, au fil de la consultation des actes de naissance de cette période de temps de quatre décennies.

Cette liste des natifs du lieu une fois établie, il faut en comparer la teneur avec les « registres matricules » dont la version numérisée est également disponible sur le site <http://archives.haute-garonne.fr/index.html>, en ce qui

concerne bien sûr uniquement les hommes nés dans notre département.

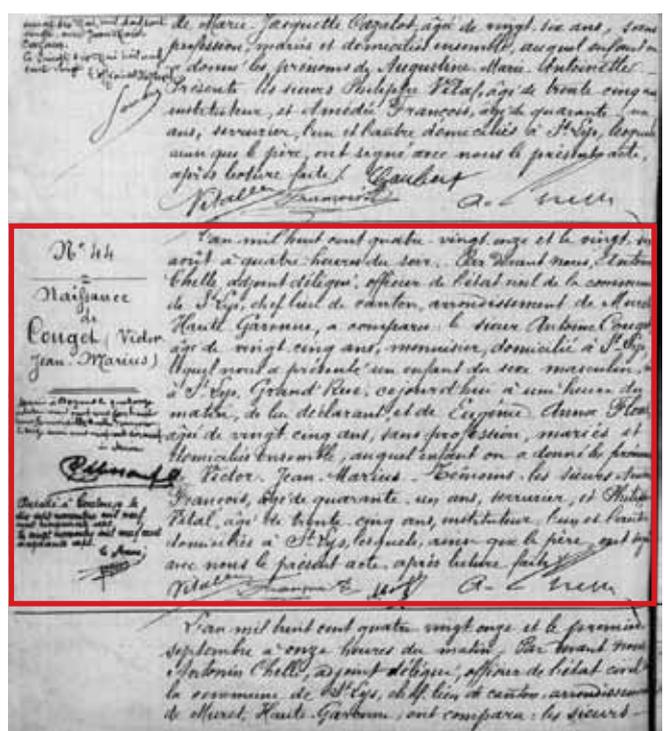
En guise d'exemple, prenons celui de Victor Jean Marius COUGET, né à Saint-Lys le 26 août 1891. Son nom a été effectivement relevé dans le registre de l'état civil de Saint-Lys puisque son âge allait être de 23 ans au moment du début du conflit en août 1914.

La fiche matricule de chaque homme était établie l'année de ses vingt ans. Pour retrouver celle de Victor Jean Marius COUGET (les trois prénoms sont importants afin d'éviter les erreurs d'homonymie), il nous faut donc rechercher dans les registres matricules de l'année 1911 (on part de l'année de naissance, 1891, à laquelle on ajoute donc 20 ans).

Après avoir sélectionné « Classe 1911 » dans la rubrique « Matricules militaires », il faut cliquer sur « Bureau de Toulouse » puisque Saint-Lys en dépendait.

Le « Répertoire alphabétique des hommes » nous permettra de trouver, en effet, à la page 6/23, le nom de deux hommes nommés COUGET. Pour celui prénommé Victor Jean Marius, il est indiqué : « Numéro matricule : 324 ; Numéro du volume : 1 ». Ces deux précieux numéros vont nous permettre, en cliquant sur l'icône « Registres matricules », de trouver la fiche de Victor COUGET. Le cahier n° 1 (« 1-500 ») contient bien celle de notre futur « Poilu » puisque le n° 324 lui avait été attribué par l'autorité militaire. Les pages 642/1004 à 645/1004 nous montrent effectivement la fiche matricule de ce saint-lysiens.

Il s'agit là d'un document essentiel puisqu'elle nous renseigne sur son parcours sous les drapeaux, depuis son incorporation à l'âge de 20 ans jusqu'à la reconnaissance de ses invalidités une fois parvenu à la soixantaine, y compris ses affectations, faits d'armes, décorations, etc., consécutifs



à sa participation, comme combattant en l'occurrence, à la Première Guerre mondiale.

Ainsi que nous pouvons le voir mentionné sur sa fiche matricule, Victor COUGET a été décoré, entre autres, de la Légion d'Honneur. Afin d'obtenir des renseignements complémentaires sur ce point, il est intéressant de consulter la base de données « Léonore » à partir de la page web <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm>, créée par les Archives Nationales (Ministère de la Culture). Elle « donne accès aux dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'Honneur depuis 1802 et décédées avant 1977. Les dossiers originaux sont conservés aux Archives nationales ou à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur. [...] Les dossiers comportant des documents datant de moins de 50 ans ne sont pas consultables en ligne. »

À partir de la page d'accueil de ce site, cliquer sur « Recherche » puis « Patronymes des légionnaires ». Le dossier de Victor COUGET permet de consulter quatorze pages de documents scannés le concernant personnellement.

III/ - Les renseignements recueillis : essai de synthèse.

Si l'on prend en compte les 53 morts saint-lysiens, on peut déduire certains enseignements du groupe qu'ils forment.

Trente-six étaient nés à Saint-Lys, mais seuls 17 (donc moins de 50 % d'entre-eux) résidaient encore dans la commune au moment de leur départ sous les drapeaux. Dans leur grande majorité, ceux qui n'habitaient plus Saint-Lys étaient restés domiciliés en Haute-Garonne, voire même dans les communes proches de Saint-Lys. Les deux exceptions étaient constituées par deux natifs saint-lysiens partis habiter, l'un à Paris, l'autre à Saint-Léger-Magnazeix (Vienne).

Dix-sept hommes étaient natifs d'autres communes mais tous, à l'exception de deux, étaient nés en Haute-Garonne, le plus souvent dans le secteur géographique proche de Saint-Lys : communes du canton, Poucharramet ou Plaisance-du-Touch. Trois étaient nés à Toulouse. Les deux nés en dehors de la Haute-Garonne avaient vu le jour dans un village du Gers (Montpézat) et à Pau (Basses-Pyrénées, ainsi que ce département s'appelait alors).

Au moment de leur décès en raison du conflit, leur âge moyen était de 27,5 ans. Le plus jeune avait 18 ans, le plus âgé en avait 47. Leur année de naissance médiane était celle de 1887.

La grande majorité d'entre-eux étaient mariés : sur les 33 dont nous connaissons la situation matrimoniale, seuls 9 étaient célibataires et 24 avaient une épouse. Cette observation correspond bien à l'âge moyen du premier mariage des hommes en France qui était de 28 ans pour les générations

de mâles nés entre 1886 et 1890⁶. À titre de comparaison, en 2016, l'âge moyen des hommes lors de leur premier mariage était de 32,9 ans⁷.

Les registres matricules permettent de connaître certains traits physiques de ces hommes, comme la taille. Si l'on fait la moyenne de la stature des 50 morts saint-lysiens dont la taille est connue, nous aboutissons à une taille moyenne de 1,64 mètre. Le plus petit mesurait 1,50 mètre, le plus grand atteignait 1,80 mètre. Ces chiffres sont à rapprocher des statistiques de l'INSEE pour l'année 2007, qui nous apprennent que les hommes adultes mesuraient alors, en moyenne, 1,77 mètre⁸. Les explications de cette augmentation de la taille sont à rechercher du côté des progrès effectués en France au cours du siècle écoulé dans la lutte contre les maladies, d'une nutrition de meilleure qualité et généralement plus équilibrée, de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans révolus qui évite ainsi aux enfants et adolescents l'exercice de métiers pénibles susceptibles de freiner la croissance, etc.

Toujours grâce aux registres matricules, il est possible d'avoir une idée du niveau d'instruction de cet échantillon d'hommes. En effet, on peut trouver dans ces documents une case intitulée « Degré d'instruction », dans laquelle l'institution militaire a inscrit un code chiffré¹⁰ :

- « 0 » : ne sait ni lire ni écrire.
- « 1 » : sait seulement lire.
- « 2 » : sait lire et écrire.
- « 3 » : instruction primaire plus développée.
- « 4 » : brevet de l'enseignement primaire.
- « 5 » : bachelier, licencié, etc.
- « X » : instruction non vérifiée.

Sur les 53 morts saint-lysiens, le degré d'instruction nous est connu pour 46 d'entre-eux : leur moyenne générale est de 2,54. Aucun n'avait un niveau inférieur à « 2 ». Un seul, natif de Saint-Lys et résidant à Fontenilles, possédait un niveau « 5 » : il était médecin militaire.

À noter : L'effort consacré à l'instruction aboutit à un taux d'alphabétisation qui atteint près de 90 % à la fin du [XIXe] siècle dans les pays les plus avancés, tandis qu'elle s'accélère dans les pays du sud et de l'est. À la veille de 1914, la quasi-totalité des Français et Françaises savent ainsi lire et écrire. »⁹

Avant de partir au front, tous exerçaient une profession. Sans surprise, la très grande majorité d'entre-eux étaient cultivateurs : 27 agriculteurs, sur 52 dont la profession nous est connue. En effet, Saint-Lys était à cette époque le chef-lieu d'un canton rural, siège de nombreux marchés et foires : marché des grains sous la halle, marché de la volaille sur l'actuelle place Jean-Moulin, marché aux légumes sur la place de la Liberté, foirail aux bœufs (jusqu'en 1911) à l'emplacement de l'actuelle médiathèque municipale, foirail aux porcs à l'emplacement de l'actuel boulodrome de plein air. Saint-Lys avait été relié depuis peu (en 1900) au réseau de chemin de fer, qui permettait d'écouler les produits agricoles vers Toulouse et son importante population (149.576 habitants en 1911 ; 175.434 en



Le marché sur la place Nationale, photographie prise au début du XXe siècle : à droite, la halle ; au second plan, la rue de Toulouse et la façade de l'hôtel-de-ville ; à l'arrière-plan, le clocher de l'église Saint-Julien (Maison LABOUCHE frères, Toulouse [entre 1900 et 1940]. Collection des Archives Départementales de la Haute-Garonne, cote 26 FI 31 TP 3095).

1921 ; et 479.638 en 2015).

La France de 1914 était un pays encore très rural : « Les paysans forment la grande masse de l'infanterie française, celle qui subira les plus grosses pertes, ce dont témoignent les monuments aux morts jusque dans les plus petits villages. »¹¹

Parmi les métiers liés au secteur rural, on comptait également deux jardiniers, un maréchal-ferrant, deux rouliers¹², un bourrelier¹³, un sabotier, un forgeron.

Quant aux métiers liés au commerce, on trouvait : un cordonnier, un coiffeur, un malletier, un serrurier, un boulanger, un boucher, un garçon épicier, un employé de commerce.

On comptait également, deux maçons, un ouvrier cantonnier, un facteur.

Pour le secteur de l'industrie, en revanche, on ne compte qu'un seul représentant, qui exerçait la profession d'ajusteur-mécanicien. En effet, « des ouvriers spécialisés seront rapidement rappelés à l'arrière dès que l'on verra que la guerre sera longue et nécessitera une véritable mobilisation industrielle. »¹⁴

Les professions « cérébrales » étaient représentées par un médecin militaire, un clerc de notaire, un comptable.

Tant le degré d'instruction que cette répartition des métiers exercés expliquent pourquoi ces cinquante-trois saint-lysiens morts entre 1914 et 1918 occupèrent, en

moyenne, des grades peu élevés lorsqu'ils servirent sur le front. On compte quarante-et-un soldats de 2e classe, un soldat de 1ère classe et sept caporaux. Parmi les sous-officiers, on peut dénombrer trois sergents. Et un unique officier : un médecin militaire, ayant le grade de médecin-major.

Huit de ces cinquante-trois « Poilus » obtinrent des citations ainsi que décorations en raison de leur comportement sur le front : tous les huit reçurent la Croix de guerre, et deux obtinrent, en plus, la Médaille militaire (dont un à titre posthume).

La Croix de Guerre avait été instituée par une loi votée le 2 avril 1915 dans le but d'honorer spécifiquement les actes de bravoure accomplis pendant le Premier conflit mondial.

La Médaille militaire, quant à elle, avait été créée en 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte pour récompenser les militaires, ou assimilés, qui n'étaient pas officiers (ces derniers recevaient, à cette époque-là, la Légion d'Honneur).

Ces cinquante-trois saint-lysiens servirent tous dans l'armée de terre. C'est dans l'infanterie, très majoritairement, qu'ils furent affectés : trente-sept dans des régiments d'infanterie « classique », trois dans les zouaves, trois dans l'infanterie coloniale, deux dans les tirailleurs, un dans les chasseurs alpins, un dans l'infanterie territoriale (car ce soldat était âgé de 40 ans).

Parmi les autres armes représentées, on trouve : un soldat au sein du train des équipages, un dans le génie, deux dans l'artillerie de campagne (essentiellement équipée du fameux canon de 75 mm) et deux dans l'artillerie lourde (arme dotée de canons d'un calibre égal ou supérieur à 120 mm, et jusqu'au canon sur voie ferrée de 400 mm !).

Les décès de ces cinquante-trois soldats sont dus au conflit alors en cours. Néanmoins, les raisons exactes de la mort peuvent varier d'un cas à l'autre. Pour cinquante-et-un d'entre-eux, la cause de la mort est indiquée dans leur fiche militaire. On y trouve :

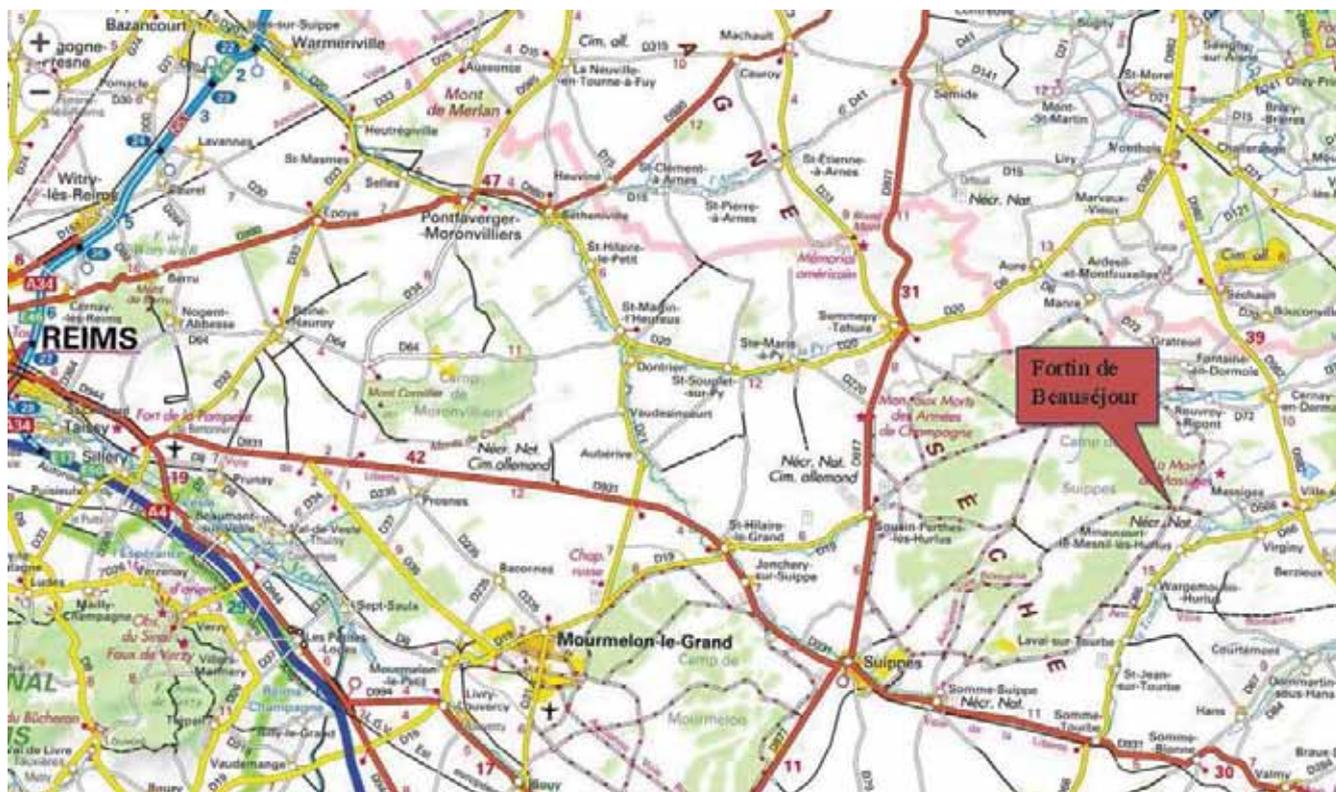
- Vingt-huit fois la mention « Tué à l'ennemi ». Une seule fois, une information complémentaire est apparue : « ...par un obus ». Ces 28 décès ont eu lieu sur le front et ont été causés par une action directe de l'ennemi à l'encontre de nos soldats, lors d'un assaut ou de la défense d'une position, d'un bombardement (obus classiques ou à gaz), etc.

- Sept fois la mention « Disparu ». Ces hommes ont été, eux aussi, « Tués à l'ennemi » mais, de plus, leur corps n'a jamais été retrouvé sur le champ de bataille, car enseveli ou pulvérisé par un bombardement. Ou bien leurs corps, bien que retrouvés, n'ont pas pu être identifiés, et il est possible qu'ils reposent aujourd'hui au sein de cimetières militaires dans des tombes ou des ossuaires mentionnant « Soldat français inconnu ». Leur décès n'ayant pu être formellement constaté sur le champ de bataille, le cas de ces soldats a été transmis à l'autorité judiciaire. Pour chacun de ces sept saint-lysiens, le Tribunal civil de Muret et, une fois, celui de Toulouse ont rendu des jugements

déclarant officiellement « Décédé » chaque soldat au jour de sa disparition. Ces jugements ont été prononcés après le conflit, entre 1920 et 1923, en raison du très grand nombre de combattant disparus pendant la Grande Guerre (« Près de 700.000 soldats sont encore ensevelis sous les anciens champs de bataille, parmi lesquels 250.000 Français »¹⁵). Ces jugements ont notamment permis aux veuves d'obtenir certains droits (pensions à percevoir, possibilité de se remarier, etc.).

Les champs de bataille sur lesquels ces soldats ont été tués présentent une certaine variété géographique : Belgique (sept cas), Turquie / Les Dardanelles (un cas). Pour le front français proprement dit (qui s'étendait de la Suisse à la Belgique), on compte notamment cinq tués durant la bataille de Verdun (en Meuse : sur la Côte 304, au Mort-Homme, à Vaux, Louvemont et Thiaumont), trois en Artois, deux dans le massif vosgien, un au Chemin des Dames (Aisne), etc. Et surtout, on recense onze tués dans le seul département de la Marne, dont quatre en Champagne entre mars et juin 1915 sur un même lieu-dit, celui du fortin de « Beauséjour »¹⁶ (commune de Minaucourt – Le-Mesnil-Lès-Hurlus), qui est donc le point précis du front où sont morts le plus grand nombre de saint-lysiens au cours de la Grande Guerre.¹⁷

- Six fois la mention « Par suite de blessure de guerre » et sept fois la mention « Maladie contractée en service » : dans ces cas-là, le décès est survenu dans un hôpital ou une ambulance militaire situé en arrière du front ou à l'intérieur du pays, ou bien (deux fois) au domicile du



Carte montrant l'emplacement du fortin de Beauséjour, en Champagne, à 45 km à l'est de Reims (extrait du site web <https://www.geoportail.gouv.fr/>, Institut Géographique National).

défunt.

- Deux fois la mention « Mort en captivité » : les causes exactes des décès ne sont pas précisées (par suite de blessure de guerre ? de maladie ?), mais ces derniers se sont produits sur le territoire allemand – Ratisbonne (Bavière) pour l'un, Dieuze (Moselle)¹⁸ pour l'autre –, sur lequel ces deux soldats avaient été conduits après avoir été faits prisonniers sur le champ de bataille.



Nécropole militaire de Noviant-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle), tombe individuelle n° 48 : sépulture de Jean-Pierre FERRÉ, né à Saint-Lys le 6 avril 1883, tué le 30 septembre 1914 à Bernécourt (Lorraine) à l'âge de 31 ans.

- Une fois la mention « Fusillé ». Un fantassin saint-lysien fut condamné à mort en 1914 (voir ci-après). Parmi les 660 soldats français fusillés entre 1914 et 1918 (sur 8 millions de soldats mobilisés), quatre étaient originaires de la Haute-Garonne.

Où ces soldats ont-ils été inhumés ? Sur les cinquante-trois « Poilus » en question (moins les sept portés disparus au combat), nous connaissons le lieu de sépulture de vingt d'entre-eux :

- Huit reposent dans le cimetière du Village, à Saint-Lys, dont :

. Quatre dans un caveau communal, surmonté d'un second monument aux morts 1914-1918 érigé par la municipalité en 1921.

. Quatre dans des caveaux de famille (dont l'un, tué en 1914, dans la concession qu'il avait lui-même achetée le 11 janvier 1909)¹⁹.

Il est à noter que trois autres caveaux de famille comportent des plaques à la mémoire de soldats portés disparus sur le front ou inhumés ailleurs.

Douze ont été inhumés dans des sépultures militaires :

- Neuf saint-lysiens furent enterrés dans des nécropoles militaires : deux à Notre-Dame-de-Lorette²⁰, près de Lens ; un dans l'Aisne (Nécropole d'Ambleny) ; un dans la Marne (Minaucourt – Le-Mesnil-lès-Hurlus) ; un dans le Haut-Rhin (Metzeral) ; un en Meurthe-et-Moselle (Noviant-aux-Prés) ; un dans la Somme (Rancourt) ; un en Belgique (Ypres) ; un en Turquie (Seddul-Bahr)²¹. Les cimetières militaires, communément appelés nécropoles nationales, sont au nombre de 265 en France. 740.000 corps y reposent, en tombes individuelles ou en ossuaires. 88 % de ces corps sont ceux de soldats de la guerre de 1914-1918.

Soldats décédés en 1914-1918 – Tableau comparatif prenant en compte les onze communes de l'ancien canton de Saint-Lys²⁶

Nom des communes	Nombre de tués pendant la Grande Guerre (d'après les noms figurant sur les monuments aux morts communaux)		Population des communes				
	En chiffre :	En % par rapport aux 198 morts du canton :	Population que comptait chaque commune à l'époque de la Première Guerre mondiale			Population actuelle de chaque commune ²⁶	
			D'après le recensement de 1911 :	D'après le recensement de 1921 :	En % par rapport à la population du canton en 1921 :	En nombre d'habitants :	En % par rapport à la population totale (34164 habitants)
Bonrepos-sur-Aussonnelle	5	2.52 %	215	159	3.52 %	1170	3.42 %
Bragayrac	16	8.08 %	221	191	4.23 %	322	0.94 %
Cambarnard	8	4.04 %	202	168	3.72 %	473	1.38 %
Empeaux	11	5.55 %	142	116	2.58 %	253	0.74 %
Fonsorbes	14	7.07 %	642	564	12.49 %	11988	35.09 %
Fontenilles	21	10.61 %	533	486	10.76 %	5663	16.58 %
Lamasquère	14	7.07 %	285	268	5.94 %	1444	4.23 %
Saiguède	9	4.55 %	243	242	5.36 %	809	2.37 %
Sainte-Foy-de-Peyrolières	47	23.74 %	1045	973	21.55 %	2085	6.10 %
Saint-Lys	39	19.70 %	1116	998	22.10 %	9378	27.45 %
Saint-Thomas	14	7.07 %	381	350	7.75 %	579	1.70 %
Totaux	198 morts	100 %	5025 habitants	4515 habitants	100 %	34164 habitants	100 %

- Trois saint-lysiens reposent dans des carrés militaires inclus au sein de cimetières communaux : à Châlons-en-Champagne, Meaux et Bordeaux²². Les carrés militaires dans les cimetières communaux sont au nombre de 2.000 et abritent 115.000 corps sur l'ensemble du territoire national.

Toutes ces concessions abritent les corps des soldats français « Morts pour la France » – mention créée par la loi du 2 juillet 1915, elle-même complétée par la loi du 29 décembre 1915 instituant la sépulture perpétuelle aux frais de l'État –, et dépendent du Ministère des Armées. Seul l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG²³) s'occupe de leur rénovation. Quant à leur entretien, il peut être effectué par l'ONAC-VG, les communes ou des associations telles que le « Souvenir Français »²³, dans le cadre de conventions passées avec le Ministère des Armées et des Anciens Combattants.²⁵

Les informations démographiques contenues dans les colonnes mentionnant les recensements de 1911 et 1921 ont pu être obtenues en consultant le site web <http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/index.htm>, créé par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, à Paris. Cliquer sur la rubrique « Index », puis sélectionner le nom de la commune recherchée.

La population actuelle de toutes les communes de France peut être connue en se rendant sur le site de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/accueil>, rubriques « Statistiques », puis « Populations légales ».

B – Les lieux de mémoire de la Grande Guerre à Saint-Lys



En empruntant l'itinéraire proposé ci-dessus, nous cheminerons à travers les lieux de mémoire qui évoquent la Première Guerre mondiale à Saint-Lys, un siècle après sa fin survenue par l'entrée en vigueur de l'armistice le lundi 11 novembre 1918 à 11h00.

1)- Maison de Frédéric DÉDÉBAT.

En 1914, la maison sise au n° 3 de la rue de l'église (qui portait alors le nom de « rue des Rosiers ») appartenait à Frédéric Julien DÉDÉBAT, le seul soldat saint-lysiens fusillé durant la Première Guerre mondiale. Né à Saint-Lys le 28 août 1881, marié et père de famille, cultivateur de profession, il avait été mobilisé comme soldat au 143^e régiment d'infanterie. Le 22 décembre 1914, il fut traduit devant le Conseil



Maison située au n° 3, rue de l'église, ayant appartenu à Frédéric DÉDÉBAT, soldat saint-lyisien fusillé en décembre 1914.

de guerre de la 32e Division d'Infanterie et condamné à mort pour « abandon de poste en présence de l'ennemi, dissipation d'armes et d'effets militaires, vol au préjudice d'un particulier »²⁸. Il fut fusillé le surlendemain 24 décembre à Reninghelst (Belgique). Contrairement aux autres saint-lysiens, la mention « Mort pour la France » ne figure pas sur son acte de décès. Son nom est néanmoins gravé sur les deux monuments aux morts municipaux de Saint-Lys (en façade de la mairie et au cimetière) – très probablement en raison d'une volonté du maire de l'époque, Joseph BOUAS – mais il n'est pas mentionné sur la plaque des paroissiens dans l'église. Enfin, la mention « Mort pour la France » figure sur sa sépulture située dans la nécropole militaire de Notre-Dame-de-Lorette (commune d'Ablain – Saint-Nazaire, Pas-de-Calais).

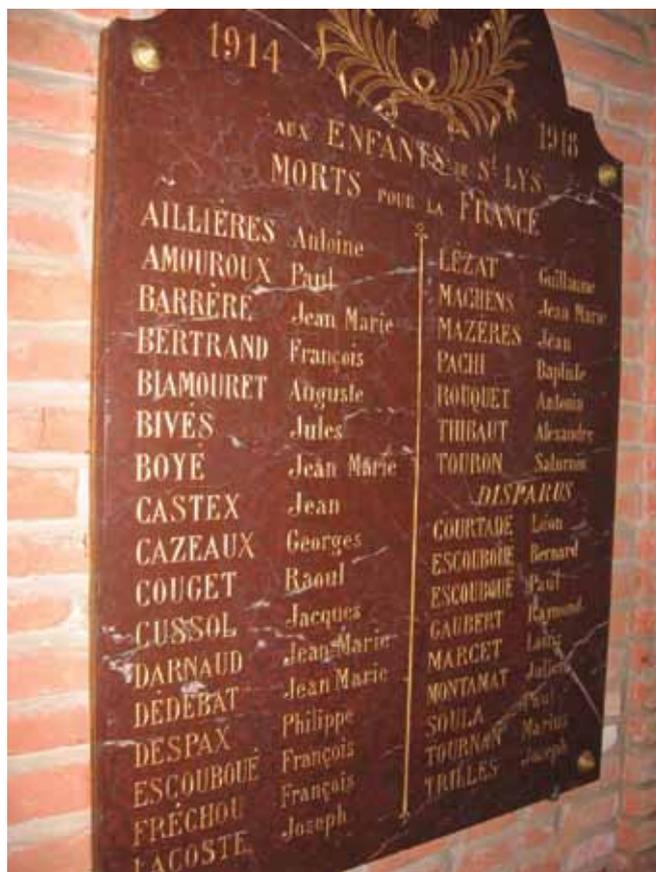
2)- Dans l'église.

L'église paroissiale Saint-Julien abrite dans une de ses chapelles (celle située dans l'angle nord-ouest de l'édifice, proche des fonts baptismaux) une plaque mentionnant trente-trois noms (24 morts et 9 disparus) de soldats tués durant la Première Guerre mondiale. Au début des années 1990, cette plaque se trouvait dans la chapelle sud située en face de celle des fonts baptismaux. Elle est ornée dans sa partie supérieure d'une gravure représentant la Croix de Guerre 1914-1918 et de deux palmes aux tiges entrecroisées liées par un cordon noué. Elle porte l'inscription « 1914-1918 – Aux enfants de Saint-Lys morts pour la France ». Cette liste de trente-trois noms, ceux des paroissiens, n'est pas exactement identique à celle des trente-neuf noms figurant sur les deux monuments aux morts érigés par la commune, sur lesquels figurent tous les noms des soldats dont l'acte de décès a été transmis à la mairie par l'autorité militaire. Nous ignorons la date de réalisation de cette plaque.

Dans le bras sud du transept, une grande toile marouflée²⁹ occupe tout un mur de l'édifice. Elle fut réalisée par le peintre Henry-Eugène DELACROIX (Solesmes [Nord],

16 janvier 1845 – † Tonneins [Lot-et-Garonne], 26 avril 1930) et porte le titre « Sacré-Cœur de Jésus, sauvez Rome et la France ». Il s'agit d'une peinture patriotique peinte en 1916, donc en plein cœur du conflit.

Voilà ce qu'en disait la presse de l'époque : « Tableau de peintre toulousain – Notre compatriote, le peintre Henri-Eugène DELACROIX – Chevalier de la Légion d'Honneur, déjà classé parmi les meilleurs artistes de notre époque, par ses décorations magistrales d'Albi, de Rabastens, de Saint-Martin-du-Touch, par ses panneaux de Lille, de Valenciennes, de Calais, par ses récompenses aux Salons de Paris – expose dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, à Toulouse, une composition peinte pour l'église de Saint-Lys. Cette composition, d'un caractère très décoratif, s'intitule : « L'Appel au Sacré-Cœur ». D'une tonalité délicate, d'un dessin volontaire qui dirige la forme de façon précise, ce tableau se rattache, par toute son heureuse facture, aux meilleures traditions de l'École française. À côté du Christ, qui est le sujet principal, parmi les nombreuses figures de cette composition puis-



Plaque en hommage aux paroissiens de Saint-Lys morts pour la France en 1914-1918, située dans la chapelle nord-ouest de l'église Saint-Julien.

sante, se détache, avec un caractère tragique et un sentiment de réalisme intéressant par son émouvante actualité, la représentation de la Belgique, pleurant son enfant mort. Bien équilibrée et peinte dans une gamme harmonieuse, cette œuvre, qui sera certainement admirée, fait honneur à l'artiste et mérite de sincères félicitations. DELALIBERT T. »³⁰

Une étude biographique sur H.-E. DELACROIX, parue en



Carte postale ancienne représentant la toile patriotique peinte en 1916 par le peintre H.-E. DELACROIX dans le bras sud du transept de l'église de Saint-Lys.

l'inscription : « Ils reposent dans la gloire ».

- Au-dessus de ce grand motif, on trouve une sculpture représentant une crénelure (formée de cinq merlons percés d'archères et de quatre créneaux), dans la partie inférieure de laquelle sont gravés les noms des trente-neuf soldats saint-lysiens tués pendant la Grande Guerre. Sous cette liste de noms (certains des patronymes ne sont pas correctement orthographiés), on peut lire l'inscription : « Morts pour la France victorieuse 1914-1918 ».

Lors de sa séance du 17 août 1919 présidée par le maire Marius SAVIGNOL, le Conseil municipal décidait la « construction d'un monument pour les enfants morts pour la

1935, fut moins conciliante avec la qualité de cette œuvre : « La guerre éclate : au milieu des angoisses patriotiques et paternelles qui l'étreignent, Delacroix semble avoir laissé sommeiller son pinceau. De cette époque, nous n'avons trouvé trace que d'un seul tableau destiné à l'église de Saint-Lys (Haute-Garonne) et intitulé "L'Appel au Sacré-Cœur". Les alliés qui combattent pour une cause sainte s'adressent au Sacré-Cœur que l'on voit debout dans les nuées du ciel. À droite, le Pape lève les bras vers lui pour le supplier en faveur du Droit violé, de la Belgique martyre, des villes saccagées, des veuves et des orphelins, devant lesquels il se place comme pour les protéger. Son geste implorateur est répété par la foule qui occupe le centre et le côté gauche du tableau. Dans le ciel, des génies armés de torches et de piques et où l'on retrouve nettement des réminiscences des "AnGES rebelles" de 1876. Cette peinture n'est pas l'une des meilleures du peintre : s'il y a quelque chose de poignant dans tous les bras suppliants, si l'allégorie est ingénieuse, la multiplicité des personnages donne à l'ensemble une apparence trop confuse. »³¹

Patrie » et le lancement d'une souscription publique pour aider à son financement. Le projet fut repris et mené à terme par le nouveau maire Joseph BOUAS (élu le 10 décembre 1919). Le 16 juillet 1920, à la clôture de la souscription pu-

3)- Monument aux morts de l'hôtel-de-ville.

Placé en façade de la mairie (au-dessus du porche de la « rue du Fort »), ce monument fut réalisé en pierre calcaire de Lavoux (carrières situées à une douzaine de kilomètres à l'est de Poitiers, dans le département de la Vienne). Il comprend deux parties :

- Un grand motif, mesurant environ 3,50 mètres de hauteur totale, représentant un « Poilu » assis sur un massif de lauriers, les yeux clos, la tête appuyée dans sa main gauche, dans une attitude paisible symbolisant son dernier sommeil. Ce soldat n'est pas sans rappeler « Le Dormeur du val », décrit par Arthur RIMBAUD dans le poème qu'il composa durant la guerre de 1870³². Sous la statue, est gravée



Le monument aux morts 1914-1918 situé en façade de l'hôtel-de-ville, au-dessus du porche de la rue du Fort, œuvre du sculpteur Camille RAYNAUD.

blique, 278 donateurs avaient offert une somme totale de 8583,00 francs. Les montants des dons furent très variables, allant de 1000,00 francs pour le plus élevé à 0,50 franc pour les plus modestes. La Préfecture accorda une subvention de

1794,00 francs. L'architecte toulousain Joseph THILLET fut chargé de superviser les travaux et l'artiste d'origine tarnaise Camille RAYNAUD (Cordes-sur-Ciel [Tarn], 9 janvier 1868 – † Venerque [Haute-Garonne], 1er février 1947) s'occupa de la réalisation de la sculpture. La municipalité aurait souhaité que le monument fût prêt pour les cérémonies du 14 juillet 1921, mais son exécution prit du retard et la date de son inauguration dut être repoussée au lundi 29 août suivant, jour de la fête locale. Le choix de cette date ne fit pas l'unanimité parmi la population puisque les anciens combattants estimèrent que ce jour de réjouissance ne convenait pas au recueillement attendu pour une telle cérémonie : « Ceux qui ont souffert ces sanglantes années ne permettent pas que l'on puisse danser et s'amuser sur leurs cadavres ». La date du 29 août fut néanmoins maintenue par la municipalité et l'inauguration du monument eut lieu en présence de la population et des enfants des écoles. À cette occasion, la commune obtint de la Compagnie des Chemins de fer du Sud-Ouest le passage d'un train supplémentaire entre la gare de Toulouse-Roguet et Sainte-Foy-de-Peyrolières via Saint-Lys, aller et retour.

4)- Pharmacie de Marius SAVIGNOL.

Né à Toulouse le 17 septembre 1866, M. SAVIGNOL fit ses études dans sa ville natale puis vint s'établir à Saint-Lys comme pharmacien. Son officine occupait le rez-



Marius SAVIGNOL, maire de Saint-Lys de 1907 à 1919.

de-chaussée de la maison sise actuellement au n° 14 de la place Nationale, à gauche de l'actuelle pharmacie. Conseiller municipal de 1896 à 1904, M. SAVIGNOL fut élu Maire de Saint-Lys le 10 mars 1907 et occupa cette fonction jusqu'en décembre 1919. Il fut donc le premier magistrat de notre commune durant la Grande Guerre. Sous sa présidence, le Conseil municipal vota, en décembre 1914, la somme de 1.000,00 francs pour aider à la création d'un hôpital temporaire destiné aux soldats blessés (cf. infra). Par la délibération du 21 novembre 1915, Saint-Lys souscrivit, à l'emprunt de la Défense nationale pour la somme de 25.000,00 francs (« ...considérant que la proposition est avantageuse pour les intérêts de la commune et que, d'autre part, le but patriotique est atteint... »).

En 1919 fut lancé le projet de construction du monument aux morts de la première guerre mondiale (mené à terme par la municipalité suivante). En plus de son mandat de Maire, M. SAVIGNOL fut conseiller général du canton de Saint-Lys de 1913 à 1937 et siégea à l'assemblée départementale comme radical-socialiste. Son nom est gravé, aux côtés de ceux d'autres personnalités, sur le monument aux combattants de la Haute-Garonne de la guerre 1914-1918, allées « Forain »-François Verdier à Toulouse, en raison de son rôle dans l'érection de ce monument (achevé en 1928) en tant que « président de la commission départementale ». Il devint Sénateur de la Haute-Garonne à partir d'octobre 1928 et le demeura jusqu'à son décès survenu à Nice le 24 avril 1938, à l'âge de 71 ans. Il fut inhumé dans le cimetière de Mauzac (canton de Carbonne), où son caveau existe toujours. Parallèlement à sa vie politique, M. SAVIGNOL était un caricaturiste de grand talent : ses dessins furent publiés dans le journal humoristique « L'assiette au beurre » ; il popularisa également la pittoresque silhouette de Piroulet, le vaudevillesque héros du journal satirique « Le Cri de Toulouse ».

5)- Rue du 11 novembre 1918.

À Saint-Lys, trois rues portent des noms en rapport avec la Première Guerre mondiale.

La « rue du 11 novembre 1918 » (anciennement « rue de Débat », signifiant rue « d'en-dessous » ou « en contrebas »



Plaque indiquant la rue du 11 novembre 1918.

en occitan de la Gascogne toulousaine) a été dénommée ainsi en 1969, en même temps que celle du « 8 mai 1945 », avec qui elle forme les deux axes secondaires et parallèles de la bastide médiévale, situés de part et d'autre de l'axe central constitué par l'« avenue de la République ».

Le nom de « rue de Verdun » (voie située entre l'avenue des Pyrénées et la rue du 11 novembre 1918) a été donné au lotissement communal de l'Eaubelle, construit de 1959 à 1962 et comprenant sept lots, en souvenir de la fameuse bataille de 1916.



Diplôme du « Comité National du Souvenir de Verdun », signé par l'écrivain Maurice GENEVOIX, délivré à la ville de Saint-Lys en remerciement pour sa participation financière à la création du Mémorial de la bataille de Verdun, qui fut inauguré le 17 septembre 1967.

Par ailleurs, la ville de Saint-Lys participa financièrement à la construction du « Mémorial de Verdun » (à Fleury-devant-Douaumont), inauguré le 17 septembre 1967, ainsi qu'en témoigne un diplôme délivré à la commune par le « Comité National du Souvenir de Verdun » et signé par son Président, l'ancien combattant, écrivain et académicien Maurice GENEVOIX.³³

Enfin, l'appellation « Impasse Marius SAVIGNOL » a été attribuée à un lotissement situé « route de Saiguède » (RD. 19) par une délibération du Conseil municipal en date du 5 décembre 2016, pour honorer, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, la mémoire de celui qui fut le Maire de Saint-Lys durant la Première Guerre mondiale.

6)- L'ancien hôpital militaire.

Le 13 décembre 1914, le Maire M. SAVIGNOL informa le conseil municipal « qu'un hôpital temporaire pour recevoir les blessés est en voie de formation. Il exprime le désir que la commune vienne en aide, afin que nos chers troupiers puissent recevoir le meilleur accueil. Le conseil, considérant qu'il y a lieu de faire tout le possible pour recevoir confortablement nos braves défenseurs, vote à l'unanimité une somme de 1000,00 francs. Cette somme sera mandatée au nom de M. LIBÉROS Vital, gestionnaire de cet hôpital ». Mais le compte administratif de la commune pour l'année 1915 indique que seuls 500,00 francs furent réellement versés. Cet « Hôpital Bénévole n° 25-bis » avait été installé dans

l'immeuble situé à l'angle des actuelles avenue de la République (au n° 16) et place Jean-Moulin, face à la rue Libiet (ce même bâtiment avait abrité l'école laïque de filles de 1882 à 1906). Il comprenait vingt-sept lits et fonctionna du 4 janvier 1915 au 29 avril 1917. Cet établissement dépendait des hôpitaux militaires de la 17^e région militaire (Toulouse) et constituait, avec celui de Montastruc-la-Conseillère, une annexe du grand hôpital (200 lits) installé dans la pension des Dames de la Croix, au n° 53, avenue Camille Pujol, à Toulouse. L'hôpital de Saint-Lys fut donc géré par M. Vital LIBÉROS (1865-1939), ancien clerc de notaire, qui devint plus tard le « Secrétaire de mairie » de Saint-Lys, de mars 1930 à octobre 1938. Certaines lettres ou cartes postales de l'époque comportent une

marque ou oblitération postale mentionnant l'« Hôpital m[ilitai]re n° 25-bis de Saint-Lys – Haute-Garonne » : leur prix peut atteindre actuellement la somme de 30,00 € l'unité.³⁴



Ancien immeuble SAUVETERRE, ayant abrité un petit hôpital militaire de 1915 à 1917.

7)- Maison et atelier de Joseph BOUAS (38-40, rue du 8 mai 1945).

Joseph BOUAS (né et décédé à Saint-Lys, 22 mars 1875 – 27 juin 1963), charpentier de profession (et Compagnon du devoir sous le nom de « Saint-Lys la fidélité »³⁵),



L'ancienne maison (avec atelier de charpenterie contigu) de Joseph BOUAS, ancien combattant, puis maire de Saint-Lys de 1919 à 1929.

lui-même ancien combattant en 1914-1915 dans l'infanterie territoriale, fut Maire de Saint-Lys du 10 décembre 1919 au 17 mai 1929. Il reprit et mena à terme le projet de monument aux morts de la Grande Guerre lancé par la municipalité précédente dirigée par Marius SAVIGNOL.

C'est très certainement J. BOUAS qui, comme nous l'avons vu précédemment, décida de la mention du nom de Frédéric DÉDÉBAT sur les monuments aux morts communaux, bien que le statut de fusillé de ce dernier ne permettait pas, a priori, qu'il figurât auprès des autres saint-lysiens officiellement déclarés « Morts pour la France ».

Très à gauche sur l'échiquier politique, J. BOUAS s'est appuyé sur les événements internationaux de l'année 1925 (« Guerre du Rif » au Maroc, alors sous Protectorat français ; révoltes en Syrie, qui se trouvait sous mandat français délivré par la Société des Nations) pour justifier sa décision de ne pas commémorer l'Armistice de 1918 cette année-là, ainsi qu'en témoigne la délibération du 8 novembre 1925 : « Monsieur le Maire informe le Conseil qu'en ce qui concerne la fête de l'armistice du 11 novembre prochain, il est d'avis, vu les circonstances actuelles où la France se trouve, étant encore aux prises avec divers peuples, marocains et syriens, d'ajourner ladite fête.

Cet exposé entendu, le Conseil municipal, douloureusement ému par les événements du Maroc et de la Syrie, décide l'ajournement de l'armistice du 11 novembre, tant que les enfants de la France seront exposés aux dangers et aux souffrances de la Guerre qu'elle soit métropolitaine ou coloniale » (la résolution ci-dessus fut votée au scrutin secret par huit voix pour et trois voix contre).

Le 2 août précédent, J. BOUAS avait fait voter une délibération selon laquelle « L'Internationale » « devrait figurer parmi les morceaux de musique et être jouée aux débuts de la fête [locale] », ce qui provoqua une vive protestation de l'opposition municipale.

8)- Cimetière du Village : sépultures militaires de la guerre de 1914-1918.

Le cimetière du Village abrite les corps de huit soldats saint-lysiens tués au cours du premier conflit mondial : quatre d'entre-eux furent inhumés dans le caveau communal (concession A.009), quatre autres reposent dans des concessions familiales.

Le 14 février 1921, les élus réunis en Conseil Municipal délibéraient, conformément à une circulaire préfectorale, à propos du « Transport des corps des militaires tombés au champ d'honneur » pendant la Grande Guerre : « Monsieur le Maire [J. BOUAS] expose au Conseil qu'il a reçu, de M. le Préfet, une circulaire relative au transport des corps des militaires tombés au champ d'honneur. Que d'après les instructions contenues dans la dite circulaire, il y a lieu, dès aujourd'hui, d'organiser d'une façon convenable la réception prochaine des corps des défenseurs de la Patrie, morts pour la France. Qu'en premier lieu, un délégué doit être dési-



Cimetière du Village : Monument aux morts de 1914-1918 et caveau communal abritant les corps de quatre soldats saint-lysiens tombés sur les champs de bataille de la Grande Guerre.

gné pour se rendre à la gare départementale de Toulouse-Lalande pour y recevoir les cercueils et les accompagner jusqu'au lieu d'inhumation. En second lieu, une commission spéciale paraît utile pour l'organisation des funérailles et les divers travaux à exécuter au cimetière communal, où un terrain sera affecté à cet effet. Il invite le Conseil à délibérer à ce sujet. Le Conseil, Oui les explications de M. le Maire, désigne :

- 1)- M. CAZALOT Honoré, comme délégué communal pour se rendre à la gare de Toulouse-Lalande ;
- 2)- MM. BÉGUÉ Antonin et LACROIX Barthélémy, pour faire partie de la commission chargée d'organiser les funérailles et les divers travaux qui pourront se faire au cimetière.

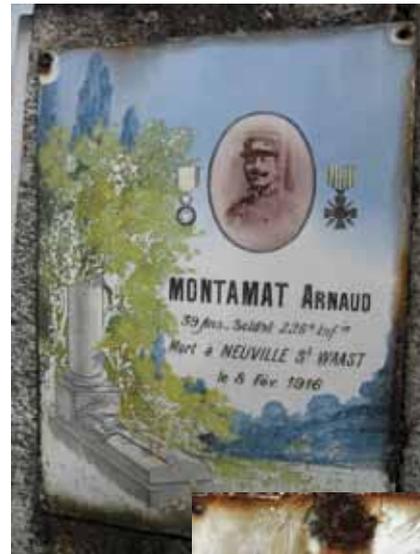
Dit qu'ultérieurement une délibération spéciale fixera la concession de terrain offerte gratuitement par la commune à nos héros. »

Près du portail d'entrée donnant sur l'avenue du Languedoc, se trouve le second monument aux morts 1914-1918 de la commune, érigé à la même époque que celui de



Cimetière du Village : Vue rapprochée du monument aux morts de 1914-1918

la mairie. Il se présente sous la forme d'une colonne cannelée à chapiteau dorique, surmontée d'une urne funéraire sur laquelle est figurée, en relief, la Croix de Guerre. Le socle quadrangulaire de la colonne comprend, sur sa face nord, l'inscription « Les mobilisés à leurs camarades morts pour la France - 1914-1918 », et, sur les trois autres faces, les noms des trente-neuf saint-lysiens tombés durant la Grande Guerre (la liste des défunts est identique à celle gravée sur le monument érigé en façade de l'hôtel-de-ville). Au pied de cette colonne, se trouve un caveau abritant les corps de quatre soldats (Jean MAZÈRES, 37 ans, Georges CAZAUX, Philippe DESPAX et Joseph LACOSTE, tous trois âgés de 21 ans) ainsi que l'indiquent les plaques scellées sur le muret entourant la concession. Le caveau proprement dit comporte l'inscription « La commune de Saint-Lys à ses enfants morts pour la France ».



Cimetière du Village : Plaques avec photographies fixées sur des caveaux familiaux en hommage à des soldats saint-lysiens tombés sur le front.

Dans ce même cimetière, quatre concessions familiales abritent les corps d'Éloi BARRÈRE (26 ans), Jacques CUSSOL (42 ans), Guillaume LÉZAT (27 ans) et Jean-Marie TOURON (30 ans), tous tués au front en 1914-1918.

Enfin, quatre autres concessions portent des plaques commémoratives en mémoire de soldats également morts pour la France durant la Grande Guerre : Marius TOURNAN (25 ans, mort au combat le 25 avril 1918 au Mont Kemmel, inhumé dans la nécropole militaire d'Ypres, en Belgique), Jules BIVÈS (20 ans, tué à Écurie, Pas-de-Calais, lieu-dit « Le Labyrinthe », le 11 octobre 1915), Jean-Marie DÉDÉBAT (20 ans, tué à Verdun le 25 juin 1916) et Arnaud MONTAMAT (39 ans, porté disparu le 8 février 1916 sur le champ de bataille de Neuville - Saint-Vaast, Pas-de-Calais).

À noter également l'existence du caveau de la famille SICARD, situé près du grand Calvaire central, orné de sculptures représentant les médailles de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre, dans lequel repose Laurent SICARD, un ancien combattant de 1914-1918, mobilisé en tant que médecin auxiliaire, et décédé en 1941. Deux livres ont été publiés à son propos, basés sur sa correspondance, ses carnets de guerre et les photographies qu'il avait prises quand il se trouvait sur le front.³⁶

C – Notes

¹ Chiffres donnés par « La Documentation Française » : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/premiere-guerre-mondiale/bilan.shtml>. Cela fait une moyenne de 870 soldats français tués chaque jour, pendant quatre ans.

² Voir : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000051-1918-la-grande-guerre-s-acheve/mobilises-tues-et-blesses-de-la-grande-guerre>.

³ Voir : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/1914-une-france-demographiquement-affaiblie>.

⁴ Voir : <http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial/Qu-est-ce-qu-un-registre-matricule-militaire>.

⁵ Voir : http://archives.haute-garonne.fr/recherche_inventaires/inventaire.html?ir_id=1276.

⁶ Voir l'article « Le mariage en question ? » paru dans *Population et Sociétés, Bulletin mensuel d'informations démographiques, économiques, sociales*. Édité par l'Institut National d'Études Démographiques (INED), septembre 1976, numéro 94, page 1 (https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19066/pop_et_soc_francais_94.fr.pdf).

⁷ Source INSEE, « Primo-nuptialité masculine et âge moyen des hommes au premier mariage, France » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1892240?sommaire=1912926#titre-bloc-9>.

⁸ Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280848>.

⁹ Archives Départementales du Rhône, *Le recrutement militaire aux XIXe et XXe siècles*. Collection « Les clés de la recherche ». Département du Rhône, Lyon, 2010, 8 pages [= p. 3].

¹⁰ [\[nael/CM/Histoire/Conf%20E9rences/Expos%20E9s/Expos%20E9%20progr%20E8s%20instruction.doc\]\(http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/1914-une-france-demographiquement-affaiblie\)](http://nouvelledonne.scpo2.free.fr/perso/courspourmarine/Premier%20Semestre/Economie/Cours%20magistraux%20(DSK)/cours%20de%20Natha-</p>
</div>
<div data-bbox=)

¹¹ Voir : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/1914-une-france-demographiquement-affaiblie>.

¹² Autrefois, terme qui désignait l'homme (le voiturier, le transporteur), ou son chariot, ou sa charrette, tiré par un ou plusieurs chevaux.

¹³ Le bourrelier travaille la bourre (matériau constitué par les poils provenant du tannage des peaux) et le cuir afin de réaliser des pièces d'attelage pour le travail des chevaux. Terme peu utilisé qui, autrefois, différenciait le bourrelier, travaillant à la campagne (attelage de travail, bât) du sellier, travaillant à la ville (voitures hippomobiles, selles...). Voir : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bourrelier>.

¹⁴ Voir : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/1914-une-france-demographiquement-affaiblie>.

¹⁵ Voir : <https://sourcesdelagrande-guerre.fr/?p=4808>.

¹⁶ Voir : http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/lieux/IGM_CA/villages_de-truits/beausejour.htm.

¹⁷ Ce lieu-dit est aujourd'hui inaccessible au public car cette zone de l'ancien champ de bataille fait partie, depuis la fin de la guerre, de l'emprise du camp militaire de Suippes.

¹⁸ La ville de Dieuze se trouve aujourd'hui en France, dans la région Grand-Est : le département de la Moselle avait été annexé – ainsi que l'Alsace – par le Reich allemand entre 1871 et 1918, à la suite de la défaite française survenue lors de la guerre de 1870-1871.

¹⁹ Il s'agit ici de Jean-Marie TOURON, né à Saint-Lys le 12 septembre 1884, qui était clerc de notaire à Toulouse au moment de la mobilisation. Il a été tué le 25 septembre 1914 dans la Meuse,

au « Bois des Chevaliers ». Ce champ de bataille est situé à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Verdun, essentiellement sur les territoires communaux de Lacroix-sur-Meuse et de Troyon. Le monument aux morts de ce dernier village comporte une plaque ainsi libellée : « Hommage aux enfants de la Haute-Garonne tombés au Bois des Chevaliers et à tous nos défenseurs inconnus ». Il s'agit, à notre connaissance, de la seule plaque proche d'un champ de bataille de 1914-1918 dédiée spécifiquement aux soldats de notre département. Il y est fait allusion, en particulier, aux combats qui se sont déroulés au Bois des Chevaliers de septembre 1914 à juin 1915, auxquels participèrent notamment les méridionaux du 214^e Régiment d'Infanterie (basé à Toulouse, caserne Niel), régiment auquel appartenait justement Jean-Marie TOURON. Voir : *Historique du 214^e Régiment d'Infanterie – Guerre 1914-1918*. Imprimerie et librairie Édouard Privat, Toulouse, 1920, 71 pages (principalement pp. 12-25). Le nom du sergent TOURON est cité en fin d'ouvrage, p. 68, dans la « Liste des braves du 214^e Régiment d'Infanterie morts au champ d'honneur. » (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6324012x>).

²⁰ Notre-Dame-de-Lorette (commune d'Ablain – Saint-Nazaire, Pas-de-Calais) est le plus grand cimetière militaire français : 25 hectares, 20.058 corps en tombes et 20.000 en ossuaires.

²¹ On compte 2000 cimetières militaires français situés dans 78 pays étrangers ; le Ministère des Armées est responsable de leur pérennité et de leur entretien.

²² Voir le « Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre » (<https://www.legifrance.gouv.fr/affich-Code.do?cidTexte=LEGITEXT000006074068&dateTexte=20180809>). Ces dispositions sont également applicables aux militaires des armées alliées et ennemies tombés sur le territoire français.

²³ Voir : <http://www.onac-vg.fr/fr/>.

²⁴ Voir : <http://le-souvenir-francais.fr/>.

²⁵ Voir : <https://www.defense.gouv.fr/memoire/memoire/sepultures-et-monuments-aux-morts/les-sepultures-de-guerre>.

²⁶ Le canton de Saint-Lys, dont notre commune a été le chef-lieu, a existé de mars 1790 à février 2015.

²⁷ Source INSEE : Populations légales millésimées 2015, entrées en vigueur le 1er janvier 2018.

²⁸ Extrait du livre de : MATHIEU (Frédéric), 14-18, les fusillés. Éditions Sébirot, Malakoff, 2013, 904 pages, 29,00 € (ISBN : 9782953272642) : page 297. Voir également : LASSEUBE (Patrick), Soldat Frédéric Julien Dédébat, fusillé par la France le 24 décembre 1914. Collection « Au-delà du témoignage ». Éditions Cairn, Pau, 2016, 141 pages, ISBN 978-2-914028-11-0, 15,00 €.

²⁹ Toile peinte collée sur un mur à l'aide d'une colle forte, dite maroufle. Le peintre H.-E. DELACROIX réalisa également les peintures du chœur de l'église de Saint-Lys représentant la vie de saint Julien de Brioude, ainsi que les toiles du bras nord du transept.

³⁰ Article paru dans le journal « Le Midi socialiste » du samedi 11 novembre 1916 (Neuvième année - n° 4803). Voir : http://images.midi.bibliotheque.toulouse.fr/1916/B315556101_MID-SOC_1916_11_11.pdf, page 2 (dans le bas de la 2e colonne en partant de la gauche).

³¹ DELVAL (Émile, chanoine), « Un artiste de chez nous : le peintre Henry-Eugène DELACROIX (1845-1930) ». Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai. Tome LXXXIII – Séance publique du 15 décembre 1935. Imprimerie H. Mallez et Cie, Cambrai, 1936, pp. 98-148 : pp. 124-125 (voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65610738/f102>).

³² Voir : BOUILLON (Jacques) et PETZOLD (Michel), Mémoire figée, mémoire vivante : les monuments aux morts. Coédition Citédís / Secrétariat

d'État aux Anciens Combattants, Charenton-le-Pont, 1999, 160 pages, 180,00 francs (ISBN : 2-911920-18-X) : page 35.

³³ Voir : <http://memorial-verdun.fr/museecollections/le-musee/genese-et-renaissance>. Maurice GENEVOIX (1890-1980) est notamment l'auteur de Ceux de 14, livre souvent considéré comme le plus remarquable témoignage écrit par un combattant ayant connu la guerre des tranchées en 1914-1915.

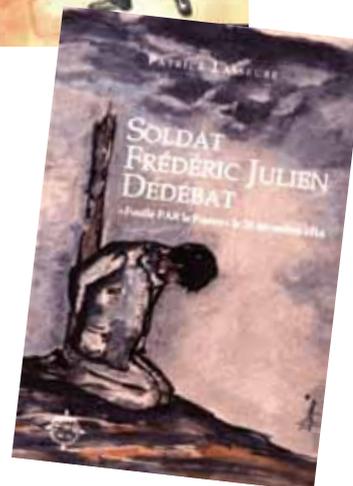
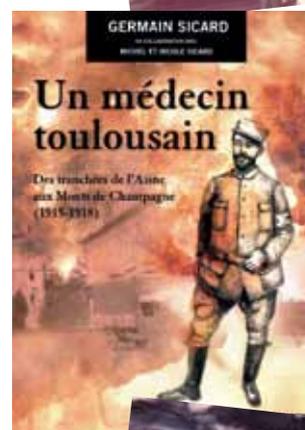
³⁴ Voir le livre de François OLIER et Jean-Luc QUÉNEC'H DU, Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918. Répertoire général, marques postales sanitaires, indice de rareté «hopmil». Tome 3 : Zone de l'intérieur, France Sud-Ouest. 770 communes, 1950 hôpitaux et annexes. Éditions Ysec, Louviers, 2011, 333 pages, 45,00 € - ISBN : 978-2-84673-137-9 (voir pages 176, 178 et 327). Ouvrage consultable à la Médiathèque municipale de Saint-Lys (Notice BnF : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42433664p>).

³⁵ Voir : ADELL (Nicolas) (Dir.), Saint-Lys la Fidélité, compagnon charpentier. Éditions Garae Hésiode, Carcassonne, 2013, 164 pages, 14,00 €, ISBN : 2-906156-46-9.

³⁶ Ces deux ouvrages sont : Sicard, médecin photographe dans les tranchées du Soissonnais, 1915-1916. Publié par « Soissonnais 14-18 » – Association pour l'inventaire et la préservation des sites. Imprimerie Lepigeon, Vic-sur-Aisne, novembre 2001, 58 pages, ISBN 2-950-8870-5-8, 12,00 €. SICARD (Germain), Un médecin toulousain : des tranchées de l'Aisne aux Monts de Champagne (1915-1918). Édité par l'association « Soissonnais 14-18 ». Imprimerie Scop Studio l'Alterna-

tive, Monségur, s.d. [2011], 149 pages, ISBN 978-2-952875-1-8, 14,00 €.

Ces deux livres sont consultables à la Médiathèque municipale de Saint-Lys.



Saint-Lys le Mag'

Magazine d'informations de la ville de Saint-Lys
Hors série spécial 1914 - 1918
1 place Nationale - CS 60027 - 31470 Saint-Lys
Tél. : 05 62 14 71 71

Directeur de publication : Serge DEUILHÉ
Responsable de la publication : Catherine LOUIT

Rédaction et conception : Pôle Culturel
Photos : Jean-Charles FACCHINI, Xavier ANTOINE, Patrick LASSEUBE, agence Fotolia.
Impression : imprimerie Delort.
Tirage : 4 500 exemplaires
Date du dépôt légal : à parution

La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation.

SOLDATS SAINT-LYSIENS DÉCÉDÉS DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE 1914-1918

AILLIÈRES Antoine. 26 janvier 1880 - 2 novembre 1914. « Tué à l'ennemi ».

AMOUREUX Paul. 21 juin 1875 - 19 juin 1916. « Tué à l'ennemi ».

BARRÈRE Éloi. 16 mai 1888 - 4 mars 1915. « Maladie contractée en service commandé ».

BERTIN Jean. 18 mai 1882 - 11 octobre 1915. « Disparu ».

BERTRAND Jean-François. 21 juin 1880 - 17 septembre 1918. « Tué à l'ennemi ».

BIAMOURET Emmanuel. 6 juillet 1880 - 23 janvier 1919.

BIVÈS Jules. 9 mai 1895 - 11 octobre 1915. « Tué à l'ennemi ».

BOURRET Clément. 23 novembre 1897 - 18 février 1916. « Maladie en service ».

BOYÉ Jean-Marie. 7 mai 1871 - 4 mai 1918.

BOYÉ Jules. 26 décembre 1897 - 20 octobre 1918. « Tué à l'ennemi ».

CALESTROUPAT Pierre. 28 avril 1892 - 30 septembre 1915. « Tué à l'ennemi ».

CANGUILHEM Louis. 31 octobre 1892 - 24 septembre 1914. « Tué à l'ennemi ».

CASSAGNADE Marc. 1er août 1896 - 24 octobre 1917. « Tué à l'ennemi ».

CASTEX Jean. 15 mai 1893 - 19 juin 1915. « Tué à l'ennemi ».

CAZAUX Georges. 22 juillet 1896 - 29 avril 1917. « Tué ».

COUGET Raoul. 17 septembre 1895 - 24 juin 1915. « Par suite de blessures ».

COURTADE Léon. 27 septembre 1893. Disparu le 14 décembre 1914 à YPRES. « Tué à l'ennemi ».

CUSSOL Jacques. 14 mai 1876 - 28 septembre 1918 « Broncho-pneumonie infectieuse ».

DARAN Pierre. 19 décembre 1895 - 28 février 1916. « Tué à l'ennemi ».

DARNAUD Jean-Marie. 13 décembre 1889 - 13 septembre 1914. « Suite de blessures de guerre ».

DÉDÉBAT Frédéric. 28 août 1881 - 24 décembre 1914. « Fusillé ».

DÉDÉBAT Jean. 23 août 1895 - 25 juin 1916. « Tué à l'ennemi par un obus »

DESPAX Philippe. 25 avril 1895 - 17 avril 1917. « Tué à l'ennemi ».

DIÛ Pierre. 29 mars 1883 - 25 juin 1917. « Tué à l'ennemi ».

ESCOUBOUÉ Bernard. 26 novembre 1883 - Disparu au combat du 5 au 15 novembre 1914 à LANGEMARK.

ESCOUBOUÉ François. 7 novembre 1884 - 14 mai 1915. « Mort en captivité ».

ESCOUBOUÉ Paul. 12 décembre 1895 - Disparu le 21 juillet 1918 à VILLEMONTAIRE (Aisne). « Tué à l'ennemi ».

FERRÉ Jean-Pierre. 6 avril 1883 - 30 septembre 1914. « Tué à l'ennemi ».

FONTANET Barthélémy. 30 mars 1890 - 24 décembre 1914. « Tué à l'ennemi ».

FRÉCHOU François. 4 août 1883 - 16 décembre 1914. « Blessures de guerre ».

GALINIÉ Jean. 3 juin 1875 - 7 avril 1916. « Tué à l'ennemi ».

GAUBERT Raymond. 14 octobre 1888 - Disparu le 6 octobre 1915 à MASSIGES (Marne). « Tué à l'ennemi ».

GAZEL Julien. 21 mars 1893 - 22 août 1914. « Blessures de guerre ».

LACOSTE Joseph. 15 mai 1897 - 2 juin 1917. « Tué à l'ennemi ».

LAGARDE Jean. 10 avril 1900 - 24 septembre 1918. « Maladie : broncho-pneumonie grippale ».

LÉZAT Guillaume. 10 février 1887 - 30 octobre 1914. « Blessures de guerre ».

LIN Edmond. 25 novembre 1884 - 18 septembre 1915. « Tué à l'ennemi ».

MACHEN Jean. 21 décembre 1897 - 3 avril 1917. « Maladie contractée en service ».

MACHENS Bernard. 4 décembre 1881 - Disparu le 7 mars 1915 à Beauséjour.

MARCET Louis. 5 février 1894 - Disparu à Beauséjour le 11 juin 1915.

MAZÈRES Jean. 4 décembre 1881 - 21 mai 1918. « Maladie contractée en service ».

MERLAT Henri. 11 août 1884 - 6 décembre 1917. « Maladie contractée en service ».

MONS François. 16 août 1888 - 26 mai 1916. « Tué à l'ennemi ».

MONTAMAT Arnaud. 7 février 1877 - Disparu au combat le 8 février 1916 devant le Bois de la Folie.

PACHY Jean-Baptiste. 7 mars 1887 - 15 novembre 1916. Porté disparu à SAILLY-SAILLISEL (Somme). « Tué à l'ennemi ».

ROUQUET Antoine. 23 mai 1888 - 11 juillet 1915. « Des suites de blessures de guerre ».

SAMBAGNE Jean. 6 janvier 1889 - 15 décembre 1914. « Tué à l'ennemi ».

SOULA Paul. 11 janvier 1883 - 8 mars 1915. Porté disparu au cours d'un combat à Beauséjour.

THIBAUT Alexandre. 2 octobre 1881 - 4 mai 1915. « Tué à l'ennemi ».

TOURNAN Marius. 24 février 1893 - 25 avril 1918. « Disparu au combat du Mont Kemmel ».

TOURON Jean. 12 septembre 1884 - 25 septembre 1914. « Tué à l'ennemi ».

TRILLE Joseph. 28 avril 1893 - 20 décembre 1914. « Disparu à PERTHE-LES-HURLUS (Marne) ».

VIALON Jules. 16 août 1889 - 20 août 1914. « Décédé en captivité ».